

Sauvons la représentation démocratique de la région de la Gaspésie

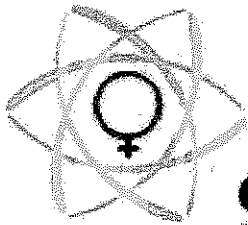


Table de concertation
des groupes de femmes
de la Gaspésie et des Îles

Avis présenté à la commission de la représentation électorale

New Richmond, 27 mai 2008

QUI SOMMES-NOUS?

Plusieurs groupes de femmes de notre région sont unis depuis de nombreuses années au sein de **la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles**.

Les groupes qui composent la Table sont les suivants :

Centr'elles - Centre de femmes MRC Avignon
Femmes en mouvement - Centre de femmes MRC Bonaventure
Femmes Entre-Elles - Centre de femmes MRC Rocher-Percé
Regroupement des femmes de la Côte-de-Gaspé - Centre de femmes MRC Côte-de-Gaspé
CALACS La Bôme-Gaspésie - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
Regroupement des femmes La Sentin'Elle - Centre de femmes MRC des Îles
L'Accalmie - Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale MRC des Îles
CALACS L'Espoir des Îles - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Îles-de-la-Madeleine
Diocèse de Gaspé - Réseau des répondantes en condition féminine
Comité régional CSN – Femmes

La Table des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles est un réseau féministe d'échanges, de formation, d'information et d'action. La Table agit politiquement, sans partisanerie, pour que les droits et les intérêts des femmes soient concrètement respectés dans des domaines comme la santé, le développement social et économique de notre région. Le mouvement régional des femmes travaille à ce que la réalité des femmes soit mieux connue, reconnue et prise en compte.

La Table est également actrice du mouvement national et international des femmes. L'organisation de la Marche mondiale des femmes a rallié les groupes et regroupements autour d'une vision commune. Encore vibrante et nourrissante de par les suites qu'on lui assure, la marche aura été l'ouverture sur un chantier vivant de mise en commun de points de vue, d'approfondissement de problématiques, de critique collective de dossiers ou de politiques, dans le but d'intervenir localement, régionalement, nationalement et internationalement.

INTRODUCTION

C'est inhabituel pour les représentantes de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles de ne pas parler des Îles-de-la-Madeleine. La circonscription électorale des îles ne fait l'objet d'aucun propos aujourd'hui. Espérons que cet état de fait dure aussi longtemps que les Îles elles-mêmes!

Selon les dires du Directeur général des élections du Québec, trois valeurs sont à la base d'une réelle démocratie : ce sont les valeurs d'égalité, de liberté et de solidarité.

Quelle sorte de Québec voulons-nous ?

Nos principales insatisfactions face à la réforme proposée de la carte électorale touchent trois questions en particulier :

- ▶ Le calcul de la démocratie par tête de pipe ou par approche populationnelle vient ici définir une façon dont le Québec serait géré;
- ▶ Voulons-nous une représentation électorale qui englobe tout le territoire du Québec ou qui ne sert que les grands centres?;
- ▶ La proposition ne respecte en rien les limites de la région administrative, pourtant reconnue depuis le 22 décembre 1987.

Le calcul de la démocratie par tête de pipe ou par approche populationnelle vient ici définir une façon dont le Québec serait géré.

Cette approche populationnelle est rarement à l'avantage de notre région.

La Gaspésie est un long ruban qui se déroule le long de la mer. À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Le taux de densité est de cinq habitants par kilomètre². La principale cause de cette dispersion est la configuration géographique de la péninsule. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir : la voie de ceinture, la route 132, a une longueur de 600 km.

On peut comprendre quand l'approche populationnelle conjuguée à l'immensité du territoire s'imposent. Par exemple, on ne peut penser à une maison des naissances en Gaspésie car où l'implanterait-on ? On doit s'organiser autrement et assurer aux femmes qui le désirent l'accès à une chambre des naissances dans les centres hospitaliers du territoire en temps requis.

Bref, nous savons, comme gaspésiens et comme gaspésiennes, retomber sur nos pattes et trouver mille et un moyens de nous organiser.

Mais la Gaspésie est habitée. Des hommes et des femmes habitent le territoire et cette occupation de l'immense territoire appelle une reconnaissance minimale démocratique de représentation au parlement du Québec.

Voulons-nous une représentation électorale qui englobe tout le territoire du Québec ou qui ne sert que les grands centres?

Il s'agit là d'une réflexion que nous devons avoir à la grandeur du Québec... Si la population de la Gaspésie continue à diminuer (et il s'agit là d'une vapeur que nous travaillons fort à renverser), le nombre de circonscriptions électorales continuera-t-il de diminuer ???

En 2001, la population de la Gaspésie avait été consultée sur un projet de réforme de la carte électorale. Ce projet de réforme avait soulevé des tollés de protestation et d'indignation au sein de la population gaspésienne. Il nous semble inutile de refaire ici le débat.

Mais pour la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, un minimum de représentativité s'impose et il est impossible d'aller en deçà de cela.

Deux circonscriptions électorales en Gaspésie et
une circonscription électorale aux Îles-de-la-Madeleine...

...pour que la région administrative de la GÎM, comme nous l'appelons familièrement, ait trois personnes qui la représentent **TOTALEMENT**.

La proposition ne respecte en rien les limites de la région administrative, pourtant reconnue depuis le 22 décembre 1987.

Et ne nous faites pas la réponse que cette réalité n'est pas prise en compte par l'actuelle Loi électorale du Québec. Alors qu'attendons-nous pour la modifier ?

Dans des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-St-Jean ou la Côte-Nord, les limites de la région administrative correspondent parfaitement aux limites des circonscriptions électorales...

En Gaspésie, la délimitation de la région administrative (limites avec lesquelles nous vivons chaque jour) fait face à d'autres délimitations territoriales qui nous sont imposées :

- la Gaspésie touristique
- le territoire radio-canadien
- le découpage électorale fédéral
- et en plus, le découpage électorale du Québec...

D'une main, le gouvernement travaille directement avec la région administrative par le biais de la Conférence régionale des élu(e)s, l'Agence régionale de santé et de services sociaux, les Conseils régionaux de la Culture et de l'environnement, la Table régionale des groupes de femmes, le Regroupement des organismes communautaires GIM et la liste pourrait être longue... Tout se beau monde ont en commun un portrait de santé régional, une vision stratégique de la région, un plan quinquennal de développement de la Gaspésie et des Îles.

De l'autre, le gouvernement oublie tous ces paramètres lorsqu'il propose un découpage électoral comme si tout à coup aucun lien n'existait entre développement régional et représentation parlementaire.

C'est incroyable, inadmissible et illogique.

Si elle veut tuer démocratiquement la Gaspésie, alors que la commission de la représentation électoral maintienne inchangée sa proposition :

- La Haute-Gaspésie, la Côte-de-Gaspé avec Matane et la région du Bas-St-Laurent
- L'extrémité ouest de la MRC d'Avignon catapultée dans la région voisine
- Donc, une seule circonscription électoral « franchement »gaspésienne qui a cependant perdu une partie de son territoire.

Nous recommandons :

Que le découpage électoral du Québec respecte les limites de la région administrative telles qu'éditées par le Québec et prévoit deux circonscriptions électorales en Gaspésie :

- **Circonscription électoral de Gaspé, entre Capucins et Grande-Rivière inclusivement = 26 025 + 6 920 = 32 945 (manque 960 personnes)**
- **Circonscription électoral de Bonaventure, entre Chandler et St-Alexis de Patapédia = 43 455 – 6920 = 36 535 (jeu de 2 630)**

Que ce découpage ne subisse aucune ponction dans les années à venir et que cette situation minimale soit révisée à la hausse lorsque la Gaspésie verte (qui cultive ses paysages et dont on boit l'eau des rivières) attirera moult adeptes...

CONCLUSION

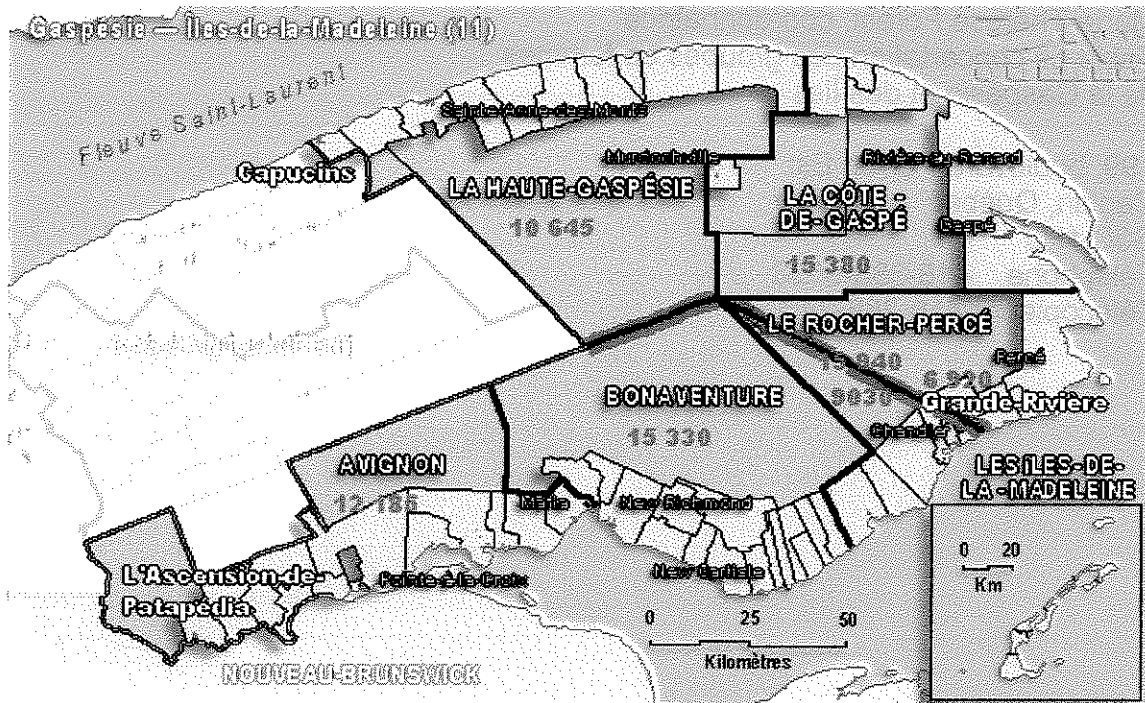
En guise de conclusion, nous souhaitons vous signifier que les membres de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles souhaitent ardemment que soit prise en compte cette recommandation qui apparaît vitale pour le développement de la Gaspésie et qui vient sauver la représentation démocratique de la région administrative numéro 11 que l'on nomme Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La personne à contacter est :

Marie-Thérèse Forest, coordonnatrice
Table de concertation des groupes de femmes
de la Gaspésie et des Îles

199, boulevard Perron Est
Caplan, Québec
G0C 1H0
Téléphone : 418-388-5533
Télécopieur : 418-388-2480

Circonscriptions électorales proposées pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine



www.mddep.gouv.qc.ca

MRC	Population totale ¹	Population de 15 ans et + * citoyens canadiens ^{*2}
Avignon	14 640	12 185
Bonaventure	17 950	15 330
Rocher-Percé	18 435	15 940
Côte-de-Gaspé	17 885	15 380
Haute-Gaspésie	12 325	10 645
Îles-de-la-Madeleine	12 560	11 206

¹ Statistique Canada. 2007. *Avignon; Bonaventure; le Rocher-Percé; la Côte-de-Gaspé; la Haute-Gaspésie; les Îles-de-la-Madeleine, Québec (tableau). Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.*
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F> (site consulté le 10 avril 2008).

² *Idem.*